

## **Lettre aux Amis du 1<sup>er</sup> août 2021**

### **Lundi 26 juillet 2021**

Une longue journée de consultations parlementaires pour la désignation d'un Premier ministre à Baabda à la suite de la convocation du président de la République le général Michel Aoun des différents groupes parlementaires.

**16h55** : Les consultations viennent de se terminer et résultats sont annoncés par le Directeur général de la présidence de la République :

M. Nagib Mikati a obtenu 72 voix bénéficiant du soutien de la majorité des blocs parlementaires, notamment celui du Hezbollah, de Amal présidé par M. Nabih Berry, du parti socialiste progressiste de M. Joumblatt ; il y a cependant 42 abstentions (qui sont effectivement les voix des députés des groupes parlementaires chrétiens : le CPL (Courant Patriotique Libre), les Forces libanaises et le bloc des députés Arméniens ; 1 voix pour Nawaf Salam et 3 absences.

M. Mikati, fils de Tripoli, âgé de 65 ans, a déjà été ministre des Travaux publics entre 1998 et 2004 avant d'être Premier ministre en 2005, après l'assassinat de M. Rafic Hariri, et en 2011.

Diplômé en Gestion des entreprises de l'Université Américaine de Beyrouth (AUB), il a poursuivi ses études à l'institut d'Administration des Affaires (INSEAD) à Fontainebleau en France, puis à l'université de Harvard aux États-Unis.

Étant un riche milliardaire, il est à la tête d'un petit empire international, avec des investissements dans les télécoms mais aussi dans l'immobilier, notamment à Londres, New York et Monaco. Et pourtant sa ville, Tripoli, rassemble toujours les plus pauvres et les plus démunis du Liban ! Ce qui fait que les Tripolitains n'ont pas accueilli favorablement sa désignation ; au vu et au su de tous il est considéré comme étant parmi la classe politique dirigeante corrompue. Que pourra-t-il alors faire pour sauver le Liban et les Libanais de l'effondrement économique et social ?

En tout cas, depuis trois jours que M. Nagib Mikati est donné favori, le dollar a baissé sur le marché des changes : il était évalué à 24.000 L.L. lors de la récusation de M. Saad Hariri; vendredi 23 juillet il valait 20.800 L.L. ; samedi il est descendu à 19.600 L.L. ; dimanche il valait 18.500 ; aujourd'hui lundi il valait 16.600 L.L. avant de remonter en fin de journée à 18.300 L.L. !

Cela explique en partie que la crise monétaire est essentiellement politique et que certains responsables politiques, y compris les mafias de la contrebande et de la manipulation du marché, détiennent les rouages et la clé de la crise !

Et si M. Mikati ne réussissait pas à former rapidement le gouvernement, le dollar pourrait revenir à la hausse, mais cette fois-ci dépassant la barre des 25.000 ou 30.000 L.L. !!! Qui sait ? Le cours du dollar serait sans plafond...

**17h30** : Après sa désignation, M. Mikati a eu un entretien avec le président de la République Michel Aoun. A sa sortie, il a déclaré :

« J'ai remercié le chef de l'État et je remercie tous les députés qui m'ont nommé. J'espère pouvoir coopérer avec ceux qui ne m'ont pas nommé. Il est naturel que je demande la confiance des députés, mais ce que je veux, c'est la confiance du peuple. Nous sommes dans une situation très difficile, ma mission est très difficile, mais si nous coopérons tous et nous nous montrons solidaires, nous nous en sortirons. Seul, je ne pourrai pas faire de miracles. J'appelle tous les partis à la collaboration et

l'entraide, loin des tiraillements et marchandages courants. En coopération avec le président, et avec l'aide Dieu, je formerai un cabinet qui mettra en œuvre l'initiative française afin de sauver le pays de l'effondrement. Cela fait un moment que j'étudie la question et si je n'avais pas des garanties extérieures, je n'aurais pas accepté cette mission. Le feu dévore notre maison, et il est temps que quelqu'un œuvre à mettre un terme à l'expansion du feu ».

### **Mardi 27 juillet 2021**

M. Mikati a passé sa journée au Parlement pour s'entretenir avec les différents groupes parlementaires pour des concertations « non contraignantes ».

A 16h30 : Il a fait une courte déclaration dans la quelle il a fait état d'un « consensus, de la part de tous les groupes parlementaires, pour accélérer au maximum la formation du nouveau gouvernement. Cela permettrait de redynamiser le rôle de l'État après une longue absence. Il faut que les citoyens sentent que l'État est présent et se penche sur leurs préoccupations pour leur permettre de vivre en toute dignité, avec de l'électricité, du carburant, des médicaments ».

Les blocs parlementaires consultés ont affirmé « ne pas poser de revendications particulières concernant le nombre et la distribution des portefeuilles ». Mais font-ils semblant ou sont-ils sincères ?

Il s'est ensuite rendu à Baabda où il a été reçu par le président Aoun.

A sa sortie, il a déclaré : « J'ai informé le président des concertations avec les députés aujourd'hui et j'ai insisté sur la rapidité nécessaire pour former le gouvernement. Nous avons évoqué certains détails, et nos opinions étaient, de manière générale, identiques. Nous aurons de nouvelles réunions dans les prochains jours, et je reviendrai tous les jours s'il le faut. Nous espérons avoir un gouvernement le plus tôt possible ».

Il a tenu à ne pas répondre aux questions des journalistes disant que « le temps n'est pas à la parole mais à l'action ».

Quant au Coronavirus, le ministère de la Santé a relevé dimanche 844 cas de contaminations et mardi 1502 cas !

### **Jeudi 29 juillet 2021**

Le Premier ministre désigné M. Mikati s'est rendu en fin d'après-midi au palais de Baabda pour un troisième entretien en trois jours avec le président Aoun pour poursuivre les tractations en vue de la formation du gouvernement.

A sa sortie, M. Mikati n'a pas voulu faire de déclaration mais a donné rendez-vous lundi à Baabda.

Alors que le Liban connaît une vague de chaleur intense, à la limite caniculaire ; on note une nouvelle catastrophe ; encore une et non des moindres !

Un incendie gigantesque, ou plutôt cinq incendies presque simultanés ravagent les forêts d'une réserve naturelle autour des villes de Kobayate et de Andqet dans la région du Akkar, au nord du Liban, depuis hier mercredi ; malgré la bravoure de la Défense civile, de la Croix Rouge et des habitants volontaires et l'intervention des hélicoptères de l'armée libanaise, ces incendies ne sont toujours pas maîtrisés. Le feu continue de s'étendre, faisant un mort, un jeune de 15 ans qui s'était porté volontaire

avec les habitants des lieux, atteignant les montagnes de Akroum, menaçant les habitations ; des habitants ont été évacués par la Défense civile et la Croix rouge.

### **Vendredi 30 juillet 2021**

Alors que le 4 août, jour anniversaire de la double explosion criminelle du port de Beyrouth, approche, les dirigeants politiques commencent à bouger, mais dans leurs intérêts propres, et tentent de faire preuve de coopération avec la justice. Les Libanais doutent cependant de leur sincérité !

M. Saad Hariri, chef du Courant du Futur et ex-Premier ministre, mène depuis quelques jours un forcing pour « réclamer la suspension des immunités de tous les responsables, chef de l'État inclus, et appeler à la suspension de toutes les dispositions constitutionnelles et légales qui leur confèrent cette protection ». Il a présenté avec les députés de son bloc parlementaire un projet de loi dans ce sens au parlement.

M. Nabih Berry, président du Parlement, a tout de suite soutenu la demande de M. Hariri et s'est dit prêt à lever l'immunité de ses membres afin de permettre leur audition, sans toutefois préciser quand cette immunité serait levée ni de quelle manière elle le serait.

Aujourd'hui, le président de la République le général Michel Aoun, en recevant au palais de Baabda le procureur général près la Cour de cassation, le juge Ghassan Oueidate, s'est dit prêt à être entendu par le juge Tarek Bitar chargé de l'enquête sur l'explosion du 4 août. Un peu plus tard, un communiqué du palais présidentiel précisait que le président Aoun a « insisté sur la nécessité que la justice suive son cours sur le crime du port de Beyrouth, à quelques jours du premier anniversaire du drame (...). Il tient au secret de l'enquête, à sa bonne marche, et s'est dit entièrement disposé à témoigner si le juge le décide en vertu de l'article 85 du Code de procédure pénale (...). Personne n'est au-dessus de la loi, quel que soit son poste. La justice se fait auprès des instances judiciaires compétentes ».

Surenchères politiques compte tenu des élections législatives prochaines de mai 2022 !!!!

La Banque du Liban (BDL) est entrée en jeu en criant au scandale.

Dans un communiqué publié aujourd'hui, la BDL se lave les mains de toute responsabilité dans la crise du carburant et appelle les « personnes concernées » à assumer leurs responsabilités. Elle fournit le montant des devises qu'elle a octroyées durant le mois de juillet : 708 millions de dollars (payés aux importateurs de carburant, essence et mazout notamment) pour importer de l'essence et du mazout. Une somme à laquelle s'ajoutent aussi 120 millions de dollars destinés à alimenter Électricité du Liban (EDL) en carburant, portant alors le total à **828 millions de dollars !**

La EDL continue cependant de mettre en garde contre un rationnement en courant électrique encore plus drastique que celui auquel elle soumet actuellement le pays, et qui pourrait totalement interrompre la fourniture de courant, si elle ne parvient pas à s'approvisionner en devises étrangères, nécessaires pour financer ses opérations ; et cela est dû au fait que « la Banque du Liban (BDL) n'ouvre plus de ligne de crédit, lui permettant de financer ses importations de carburant » !

Où sont partis ces millions, presque un milliard de dollars ? Dans les poches des contrebandiers, des mafieux et des responsables qui les couvrent ! L'essence et le mazout sont vendus en Syrie à trois fois leur prix au Liban ! Et tout se passe comme si de rien n'était. Aucune réaction de la part des responsables.

Concernant le Coronavirus, la tendance d'une recrudescence des cas de contaminations se confirme de jour en jour. Le variant Delta « représente désormais 100% des contaminations », selon le ministère de la Santé.

### **Dimanche 1<sup>er</sup> août 2021**

Tout en réservant sa prise de position pour le mercredi 4 août lors de la Messe commémorative des victimes de l'explosion du port, Sa Béatitude le patriarche Raï a cependant signalé dans son homélie dominicale que « Le pays ne tolère pas les manœuvres ». « Un an s'est écoulé pendant que nous attendons de connaître la vérité et le résultat du travail de la justice, qui a pour devoir d'avancer avec courage et sans peur ». « Le processus d'enquête ne peut pas s'arrêter face à la politique et aux immunités ».

Dans l'après-midi, sa Béatitude s'est rendu dans la région sinistrée du Akkar pour une visite pastorale dans les localités de Kobayate et de Andqet. Il a déclaré aux habitants qu'il se tenait à leurs côtés en cette période critique et qu'il serait leur porte-parole pour réclamer leurs droits à être dédommagés. Il a même rendu visite à la famille du jeune volontaire de 15 ans tombé victime de son courage à éteindre le feu.

En ce qui me concerne je note, à partir de l'évangile de ce dimanche (Zachée : le salut d'un riche, Luc 19, 1-10) que j'ai prié pour nos responsables afin qu'il y ait parmi eux des *Zachée* qui aient le courage de s'excuser et de dédommager ceux à qui ils ont fait tort en leur rendant « le quadruple » ! Ah, si jamais cela pouvait s'avérer ! « Le salut reviendra alors pour cette maison » qui est le Liban ! Mais je ne désespère pas !

En attendant le 4 août, je continuerai à prier avec mon peuple, muni d'une grande espérance qui ne déçoit pas, celle en notre Seigneur Jésus Christ qui a converti Zachée et a vaincu le mal et la mort !

+ Père Mounir Khairallah  
Evêque de Batroun